



ÉTUDE D'HARMONISATION ET D'OPTIMISATION DU SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Copil 6 – Réunion du 06/05 – Phase 3

Sommaire

1. Calendrier général
2. Éléments validés en phase 2
3. Evolution des tonnages
4. Hypothèses affinées
5. Éléments validés en groupe de travail
6. Éléments non validés en groupe de tra
7. Marchés publics
8. Communication
9. Planning détaillé

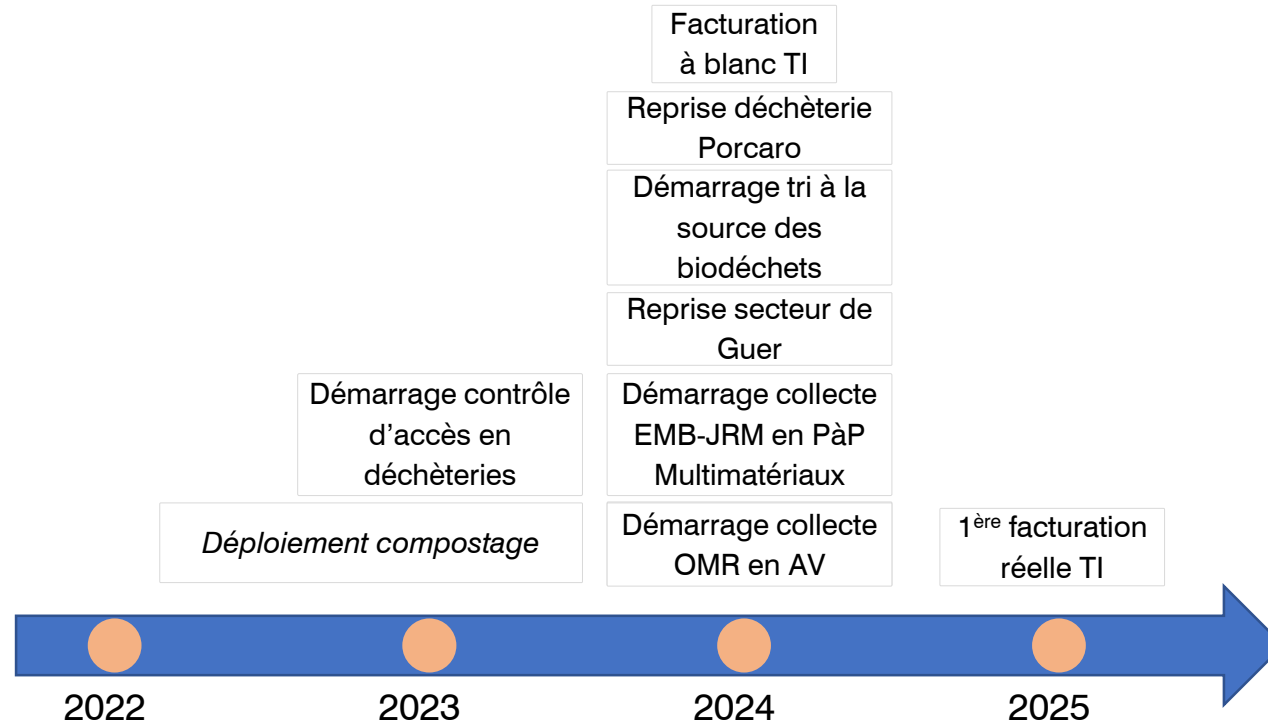


1. CALENDRIER GENERAL

PLANNING GÉNÉRAL:

Etapes
projet:

Échéances
réglementaires:





2. ÉLÉMENTS VALIDES EN PHASE 2

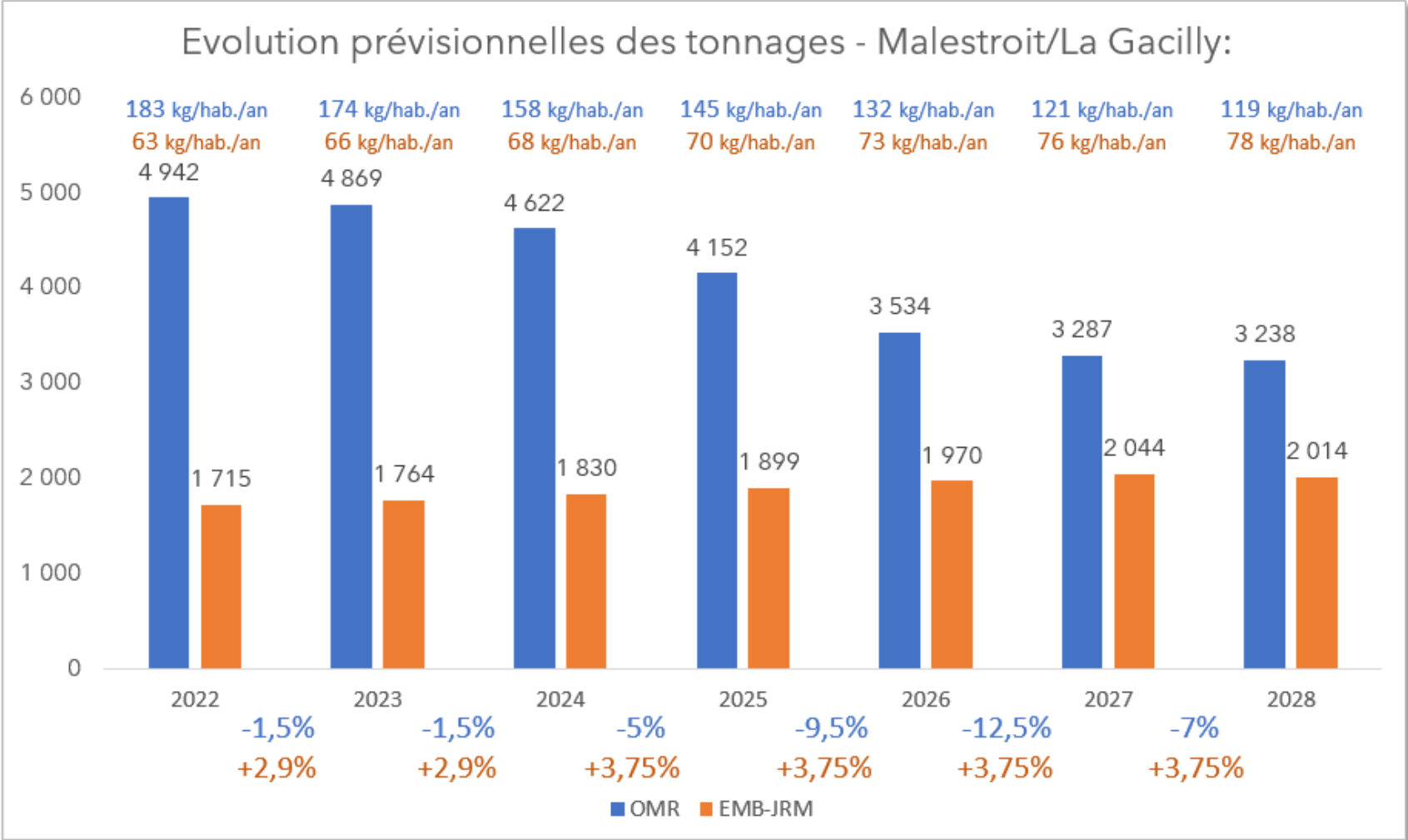
ÉLÉMENTS VALIDÉS EN PHASE 2:

	Malestroit	La Gacilly	Guer
Mode de collecte OMR	AV	AV	AV
Fréquence de collecte OMR	C0,5 à C1	C0,5 à C1	C0,5 à C1
Mode de collecte EMB-JRM	PàP	PàP	PàP
Fréquence de collecte EMB-JRM	C0,5	C0,5	C0,5
Tarification incitative	oui	oui	oui
Impact ETP/situation actuelle	-6,5 ETP		
Impact financier/situation actuelle (Régie)	-182 k€/an		
Impact financier/situation actuelle (Prestation)	+237 k/an		



3. EVOLUTION DES TONNAGES

EVOLUTION DE TONNAGES PRÉVISIONNELLE



Impacts TI + biodéchets + compostage
+ passage multimatériaux :

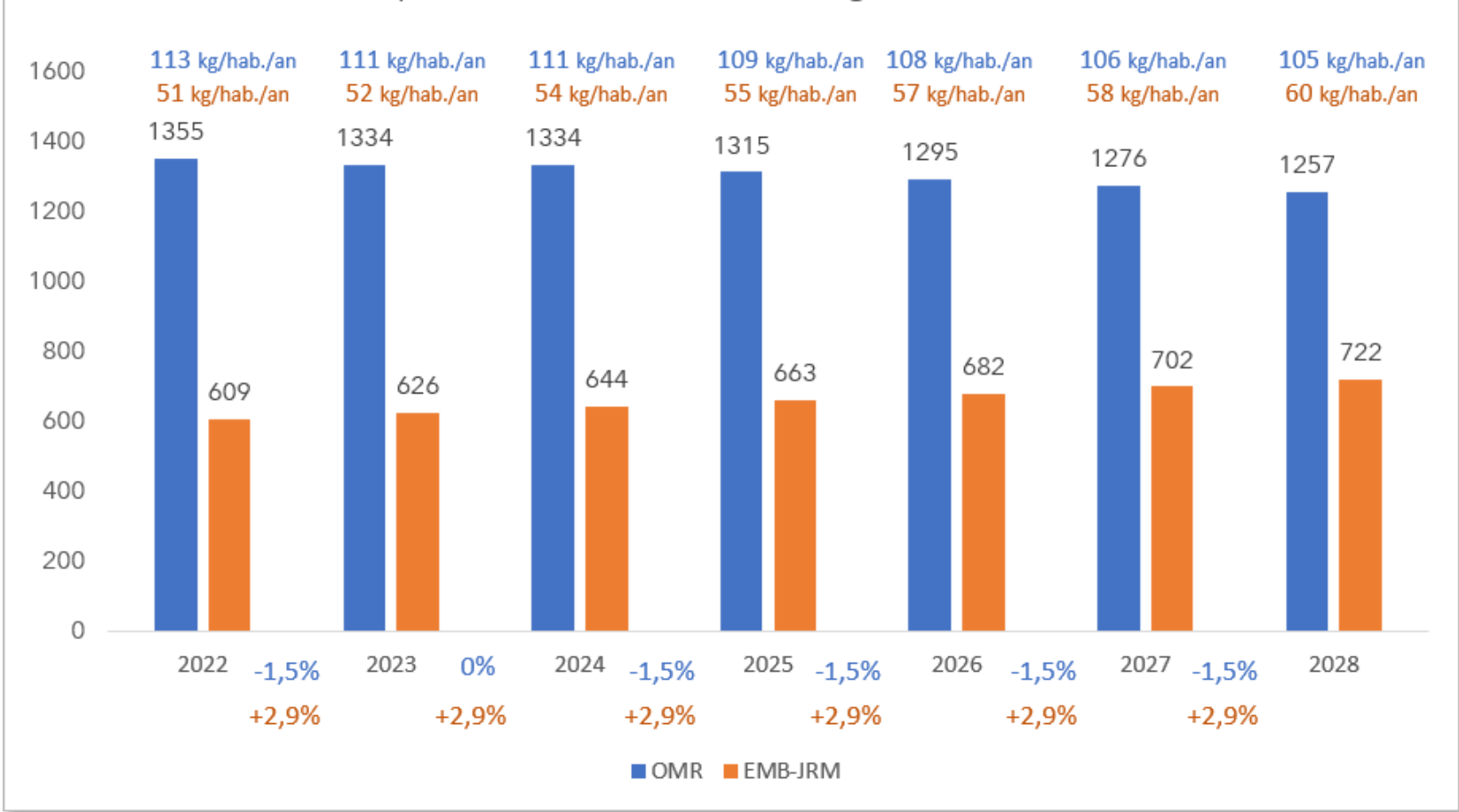
- OMr: **-34% de 2024 à 2027** (4 ans)
(-30% TI ; -4% biodéchets)
- EMB-JRM: **+15% de 2024 à 2027** (4 ans)

Evolutions tendancielle:

- OMr: -1,5%/an
- EMB-JRM: +2,9%/an

EVOLUTION DE TONNAGES PRÉVISIONNELLE

Evolution prévisionnelles des tonnages - Secteur de Guer:



Evolutions tendancielle:

- OMr: -1,5%/an
- EMB-JRM: +2,9%/an
- 2024: pas d'évolution tendancielle de baisse sur les OMr du fait du « rapatriement » de déchets du secteur de Guer sur secteur (arrêt des transferts vers Malestroit-La Gacilly)



4. HYPOTHÈSES AFFINÉES

AJUSTEMENT DES HYPOTHÈSES:

Pré-collecte OMr:

	Ancienne hypothèse	Nouvelle hypothèse
Aérien	1 260 €	2 500 €
Semi-enterré	2 400 €	6 000 €
Enterré	10 000 €	12 000 €

Aériennes:



Semi-enterrées:



Enterrées:



Pré-collecte EMB-JRM:

	Ancien dimensionnement	Nouveau dimensionnement
240	9 415	8 166
360		1 100
770		346
TOTAL	9 415	9 612

+9 k€/an

- Intégration bacs collectifs pour résidences collectives
- Grille de dotation remaniée:

1 pers.	2 pers.	3 pers.	4 pers.	5 pers. et +
240 L	240 L	240 L	360 L	360 L



5. ÉLÉMENTS VALIDÉS EN GROUPE DE TRAVAIL

PUCAGE BACS EMB-JRM:

Avantages	Inconvénients
Suivi de la production d'EMB-JRM	Opération de puçage des bacs (La Gacilly/Guer) : 44 k€ (si fait en interne)
Possibilité de suivi de la production par secteur / augmentation taux de refus + sensibilisation associée	Nécessité d'équiper les BOM de systèmes de lecture des puces : 55 k€
Possibilité évolution grille tarifaire et application d'une part variable sur les EMB-JRM	

Secteur	Nombre de bacs à puçer	Jours terrains puçage	ETP	k€ puçage moyens humains	k€ puce
La Gacilly	5 130	64	0,3	12	10,3
Guer	4 893	61	0,3	12	9,8
TOTAL		125	0,6	44 k€	

- Secteur de La Gacilly (novembre-décembre 2022) –**2 agents pendant 1,5 mois**
- Secteur de Guer (début 2024) – **2 agents pendant 1,5 mois**
- Puce seule: 2€/puce

PROPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL : OUI

NETTOYAGE DES BORNES OMR/DÉPÔTS SAUVAGES ?

- 2 possibilités pour le nettoyage des bornes: en **régie** ou en **prestation**

	Si Régie			k€/an <u>si</u> <u>prestation</u>
	ETP	k€/an nettoyage moyens humains	k€/an amortissement camion nettoyage	
Malestroit	0,06	2,4	14,5	17,3
La Gacilly	0,03	1,4		10,3
Guer	0,04	1,5		10,6
TOTAL	0,13	19,8		38,1

- 2 nettoyages par an/borne
- Si Régie: nécessité de louer un camion de nettoyage
- Avantage en régie: possibilité d'associer les équipes de nettoyage au nettoyage des dépôts sauvages
- Si prestation: nécessité de passer un marché (ou l'inclure dans le marché de bornes)

PROPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL : RÉGIE

ELÉMENT NON TRANCHÉ – À ARBITRER:

- Nettoyage des dépôts sauvages: à la charge des communes ou de OBC?

RACHAT DES BACS LA GACILLY ?:

- Les usagers sur le secteur de la Gacilly achètent leur bacs OMr à OBC
- Questions de rembourser les usagers qui ont acquis leur bacs récemment et qui n'en auront plus besoin
- Durée d'amortissement des bacs: 5 ans

- Proposition:

Date d'achat des bacs par les usagers	% de rachat du prix du bac neuf
- De 1 an en 2024	100%
- De 2 ans	50%
- De 3 ans	30%
- De 4 ans	20%
- De 5 ans	10%

Budget estimé:
10 k€ pour le rachat
des bacs

**ELÉMENT NON TRANCHÉ – À
ARBITRER:**

- % de rachat des bacs par année

**PROPOSITION DU GROUPE DE
TRAVAIL : OUI**

MODE D'EXERCICE DE LA COMPETENCE SUR LES 3 SECTEURS:

Secteurs	K€/an collecte OMr+EMB-JRM Régie	K€/an collecte OMr+EMB-JRM Prestation	Proposition du groupe de travail
Malestroit –La Gacilly	542	827	Régie
Guer	200	304	Prestation (dans un premier temps)

- Marché de collecte du SMICTOM centre ouest 35 qui concerne le secteur de Guer qui court jusqu'au 31 dec 2029
- Volonté de reprendre à terme la collecte en régie sur tous les secteurs mais nécessité de composer avec la situation actuelle
- La réalisation de la collecte du secteur de Guer en prestation dans 1^{er} temps permet d'étaler la charge de travail, le planning étant déjà chargé sur 2022-2023-2024
- Pour la même raison: **maintien de la collecte du verre en prestation pour le moment**

MODE DE GESTION DES DÉCHÈTERIES:

			Situation actuelle	Proposition du groupe de travail
Haut de quai		Régie	Prestation	Prestation
Bas de quai		Régie	Prestation	Régie

- Gestion du bas de quai: optimisation en régie compliquée dans l'organisation actuelle : Marché en cours d'attribution. Presta moins cher.
- Gestion du haut de quai:
 - Coûts de la prestation actuelle élevée (Malestroit-La Gacilly): 200 k€/
 - Turn-over des agents d'accueil avec le prestataire et qualité de prestation variable
 - La gestion du haut de quai en régie offre des possibilités intéressantes pour proposer une fin de carrière différente aux agents de collecte de la régie.

RETRAIT DES BACS ET BORNES

- Février-avril 2024: secteur de Malestroit, de la Gacilly et de Guer : 3 agents pendant 3 mois
- Enlèvement de certains points en 2023 lors de la mise en place des nouveaux points si remplacements
- 34 k€ à prévoir (si effectué en régie)
- Cohabitation des 2 modes de collecte pendant 1 mois au moment du changement effectif



6. ÉLÉMENTS NON VALIDÉS EN GROUPE DE TRAVAIL

TYPE DE BORNES - RÉPARTITION:

- Proposition technique consolidée suite aux retours des pré-positionnement des communes :

Aériennes:



50%
(2 500€)

Semi-enterrées:



30%
(6 000 €)



Enterrées:



20%
(12 000 €)

- Si répartition différente demandée par la commune: surcoût à la charge de la commune
- Proposition du groupe de travail pour réfléchir à une grille d'évaluation afin d'objectiver la pertinence de bornes semi-enterrées ou enterrées / à des bornes aériennes

NOMBRE DE BORNES A IMPLANTER:

- 2 dimensionnements réalisés:

Date d'achat des bacs par les usagers	Nombre de dimensionné (80% aérien – 20% semi-enterré)	Nombre de augmenté (sans impact sur les moyens de collecte et sur les ETP) 1 colonne avec les prix reactualisé et une avec indication tech de l'ademe
Nombre de bornes	267	305 (Ademe 281)
Hab./borne	146	128 (150)
K€ investissements	910 (1137 pour 2022)	1 591 (1465)
K€/ an amortissement	130 (162 pour 2022)	227 (209)

- Préconisation ADEME: 1 borne pour 150 habitants
- L'augmentation du nombre de bornes représente un surcoût mais un bon maillage est un facteur essentiel d'adhésion des usagers à un système de collecte qui va changer leur habitudes
- **Arbitrage sur la prise en charge des bornes supplémentaires si demandées par les communes**

GROS PRODUCTEURS :

- Possibilité d'installation d'une borne dédiée sur espace privé
- Prise en charge matériel et installation par le producteur ?
- Mise en place d'un seuil de production maximum pour sortir les plus gros producteurs du SP?

INSTALLATION DES BORNES SUR ESPACES

PRIVÉS:

- Nécessité d'établir une convention avec le propriétaire du terrain (modalités d'implantation, durée, droit d'accès, obligation de la collectivité et du propriétaire.

PRISE EN CHARGE DU GÉNIE

CIVIL:

Tout est possible (intercommunalité, communes, partagé) ?

GESTION DES TOURISTES ET RÉSIDENCES

SECONDAIRES:

Plusieurs systèmes sont possibles:

- Achat de badges d'accès pré-payés avec un nombre d'accès chargé (en mairie, en office du tourisme)
- Mis en place d'un système de paiement par carte bleue sur la borne
- Pour le tri : possibilité de contrôle d'accès sur Abri bacs sur quelques communes ?

MODALITES DE DÉPÔT DANS LES BORNES:



- Tambour avec contrôle d'accès: 30L à 110 L (80 L préconisé = 50l effectif)
- Problématique pour les professionnels qui peuvent avoir des sacs de plus gros volumes: trappe d'accès spécifique
- Problématique d'accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR)

Avantages	Inconvénients
Accès avec système de clé prisonnière prisonnière	Une fois la trappe ouverte, le producteur peut introduire autant de de sacs qu'il le souhaite : pas de suivi suivi de la production
Permet aux professionnels de déposer déposer des sacs de plus gros volumes	Surcoûts matériel (+150-300 €/borne)
Permet aux PMR d'avoir accès plus plus facilement	

Si possible, avoir une grille tarifaire différenciée (à définir)

- Problématique accès PMR uniquement pour les bornes aériennes: prévoir au moins (ou 2 ou plus?) une borne enterrée/semi-enterrée / commune
- Possibilité de mettre en place un contrôle d'accès sur la trappe mais cela implique d'installer 2 dispositifs de suivi (augmentation des coûts, déconseillé)

PRISE EN CHARGE DES DÉCHETS DES PROFESSIONNELS:

- Actuellement:

Nombre de professionnels collectés	660
Tonnage OMr collectés/an (2021)	1 545
Recette REOM 2021	212 402 €
Coûts estimé du service apporté aux professionnels	346 385€
Différence	133 983€

- Questionnement sur la possibilité de sortir les plus gros producteurs du SPGD
- Seuil habituellement observé: non collecté si la production est supérieure à 1 500 L/semaine
- Sur le secteur de Malestroit-La Gacilly actuellement:

Nombre de professionnels > 1 500 L/semaine collectés	43
Tonnage OMr collectés/an (2021)	844
Recette REOM 2021	114 491€
Coûts estimé du service apporté aux professionnels	140 537€
Différence	26 046€



7. MARCHES PUBLICS

GESTION DES MARCHÉS PUBLICS

	Rédaction CDC	Consultation	Analyse des offres	Démarrage marché
Badge et contrôle d'accès en déchèteries	/	Mars-avril 2022	Mai 2022	Septembre 2022
Pré-collecte Bornes OMr + bacs EMB-JRM	Juin-juillet 2022	Aout- novembre 2022	Décembre 2022	01/01/2023
Nettoyage des bornes (si prestation)	Juin-juillet 2022	Aout- novembre 2022	Décembre 2022	01/01/2023
Adaptation lève-conteneurs BOM	Juin-juillet 2022	Aout- novembre 2022	Décembre 2022	01/01/2023
Equipement BOM TI (si puçage des bacs)	Juin-juillet 2022	Aout- novembre 2022	Décembre 2022	01/01/2023
Achat véhicule PMS (Secteur de Guer)	Juillet-août 2022	Septembre –novembre 2022	Décembre 2022	01/01/2023

Délais de livraisons à prévoir:

- Bornes et bacs : 6 mois à 1 an
- Véhicule PMS: 12 à 18 mois

Les délais des marchés publics:

- Impliquent une forte mobilisation des services
- Impliquent une prise de décision suffisamment tôt



8. COMMUNICATION

PRE-LANCEMENT (2022-2023):

Objectifs	Teneur des messages	Cible	Actions / Supports
• Informer sur le projet de changement • Lever les freins • Sensibiliser et impliquer les relais dans leur rôle de prescription et d'information auprès des habitants	• Présentation plan d'action d'action dispositif • Présentation plan d'action d'action sensibilisation • Enjeux pour le territoire • Bénéfices collectivité • Leviers conviction habitants • Présentation du rôle que que chaque relais va jouer	Relais internes : élus, personnel de de collecte/services en lien avec les les déchets, ADT, personnel d'accueil, personnel communication de la CL et de ses communes adhérentes	• Préparation des supports : visuel de la campagne, et de tous les supports Print : courrier, memo tri, calendriers de collecte, articles, articles, encarts presse, , stickers pour les bacs et les conteneurs d'apports volontaires • Préparation du kit de communication (numérique) : le visuel d'affiche, le mémo tri, une bannière web et les réseaux sociaux, une signature une signature mail, un formulaire (pour répertorier les besoins et demandes de réassort de documents) • Mise à jour des supports pédagogiques des ambassadeurs du tri à destination des scolaires • Préparation de la mise à jour de la géolocalisation des points de tri sur le site internet • Réunions d'information avec : > les élus : commission environnement, bureau, conférence des maires, > les ambassadeurs du tri > les agents d'accueil et les agents techniques des services propreté > les chargés de communication des communes : leur annoncer le changement, leur présenter le dispositif de communication prévu, et communication prévu, et répertorier leurs besoins en termes de supports de communication. L'objectif sera aussi de planifier les sujets des les sujets des articles qui sortiront dans leurs magazines respectifs et d'évaluer leurs potentiels de sensibilisation Recensement des besoins en supports pour mise à disposition dans les mairies (affiches / mémo-tri)
		Relais externes : bailleurs, gardiens, gardiens, associations de quartier (si (si actives)	• Réunions d'information auprès des : > des bailleurs > office de tourisme > des organisateurs d'événements : associations culturelles et sportives • Recensement des besoins en supports pour affichage dans les locaux propreté, hall d'entrée d'immeubles (affiches / mémo-tri), espaces mémo-tri), espaces culturels et sportifs • Préparation du kit de com pour les relais : mémos
• Informer sur le projet de changement • Décrire les modalités du changement • Lever les freins	• Présentation nouveau dispositif + date mise en en œuvre • Modalités retrait des bacs	L'ensemble des habitants de la zone	• Pose de la nouvelle signalétique intégrant les nouvelles consignes (stickers). • Réunions publiques d'informations • Sensibilisation lors des permanences de distribution des badges d'accès en déchèteries • Sensibilisation lors de l'enquête de dotation en porte-à-porte • Article dans les magazines communaux et communautaire
		Touristes	• Mails, courriers à l'office de tourisme, aux propriétaires de camping, de locations saisonnières : recensement de leurs besoins + mise à besoins + mise à jour du guide de l'OT
		Presse	La presse locale sera informée de la démarche au moment du lancement de la campagne : • Organisation du point presse et rédaction du dossier de presse

LANCEMENT (2024):

Objectifs	Teneur des messages	Cible	Actions / Supports
• Informer sur la mise en place effective les changements, les consignes, les nouveaux équipements et sur le retrait des bacs le cas échéant • Mobiliser les relais dans leur rôle de prescription et d'information pour accompagner les habitants dans le changement	• Présentation localisation et date de de mise en place effective les changements, les consignes, les les nouveaux équipements et sur le sur le retrait des bacs le cas échéant • Rappel du plan de com prévu et présentation supports consignes créés • Rappel du rôle que chaque relais va relais va jouer • Traitement des objections / promotion des bénéfices pour l'habitant et le territoire	Relais internes : élus, personnel de de collecte/services en lien avec les les déchets, ADT, personnel d'accueil, personnel communication de communication de la CL et de de ses communes adhérentes	• Transmission du kit de communication + articles pour presse municipale selon les besoins répertoriés précédemment auprès précédemment auprès des relais interne • Articles internes sur le lancement
		Relais externes : bailleurs, gardiens, gardiens, associations de quartier (si quartier (si actives), scolaires, et autres partenaires	• Transmission du kit de com dédié selon les besoins répertoriés précédemment auprès des relais • Courrier signé par le président avec date effective du changement avec calendriers de collecte 2024 comprenant le mémo tri comprenant le mémo tri adressé aux bailleurs, syndicats de copropriété et sociétés de nettoyage
• Informer sur la mise en place effective des nouveaux équipements • Accompagner les habitants dans le changement et inciter les habitants à maintenir leur geste de tri voire le développer	• Information localisation et date de de mise en place nouveaux équipements • Rappel modalités retrait des bacs bacs • Traitement des objections / promotion des bénéfices pour l'habitant et le territoire • Sources d'information à disposition disposition de l'habitant	L'ensemble des habitants de la zone zone et les scolaires	Campagne de communication à l'échelle du territoire : • <u>Boitage du courrier</u> pour annoncer le changement au 1er janvier 2024 : 1 seul modèle de courrier et de mémo distribué sous distribué sous enveloppe dans tous les foyers par des prestataires extérieurs ? • Un calendrier de collecte A4 par secteur géographique • <u>Articles presse</u> : publications dans les magazines municipaux • <u>Visibilité digitale</u> : sur le site internet d'OBC et des sites internet des communes avec diffusion sur les réseaux sociaux des communes ou des élus locaux (posts, articles, bannières...) • <u>Présence continue des ADT sur le territoire</u> : animations scolaires, animations publiques
		Touristes	Remise des affiches, mémos, badges à l'office de tourisme,
		Presse locale	Conférence de presse : remise du dossier de presse et envoi aux absents

SUIVI (2025):

Objectifs	Teneur des messages	Cible	Actions / Supports
- Maintenir la mobilisation - Améliorer la connaissance du dispositif - Et des pratiques de tri	- Diffusion des premiers premiers résultats - Rappel des changements, des consignes, des nouveaux équipements équipements le cas échéant	Relais internes : élus, personnel de collecte/services en lien avec avec les déchets, ADT, personnel d'accueil, personnel communication communication de la CL et de ses communes adhérentes	<u>Envois réguliers dédiés aux communes</u> pour qu'elles relaient au sein de leurs bulletins bulletins municipaux et/ou réseaux sociaux (proposition de contenus) et sur les besoins en besoins en réapprovisionnement (supports de communication) <u>Premier bilan d'analyse des indicateurs de sensibilisation</u> <u>Préparation de potentielles actions de com 'correctives'</u> selon les résultats
		Relais externes : bailleurs, gardiens, associations de quartier (si (si actives)	
	- Diffusion des premiers premiers résultats - Rappel localisation PAV - Pratiques à améliorer améliorer - Valorisation/ remerciements habitants	L'ensemble des habitants de la zone	Suivi des réclamations
		Touristes	Suivi avec office du tourisme
		Presse locale	Conférence de presse : pour présenter les premiers résultats, le bilan du dispositif remercier les remercier les habitants de leur implication et si besoin réengager



9. PLANNING DETAILLÉ